

L'honorable Patrick Kerwin, juge en chef du Canada et député du Gouverneur général, prend place au pied du trône. La Chambre des communes, priée de se présenter, arrive avec son Orateur. Il plaît alors à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de donner la sanction royale au projet de loi suivant:

Loi modifiant la loi sur l'assurance-chômage.

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à l'honorable député de Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

Le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 18 janvier, à 8 heures du soir.